



Ecole Montessori Saint-Louis

PROJET PÉDAGOGIQUE

PRÉAMBULE

Les premiers éducateurs des enfants sont leurs parents : pour une délégation éducative fructueuse envers les enseignants, il est donc nécessaire que les parents soient en plein accord avec la proposition éducative de l'école. Celle-ci vise à mettre l'enfant au centre de ses apprentissages dans un cadre pédagogique structuré et structurant, à travers une vision bienveillante de l'éducation, selon la pédagogie développée par Maria Montessori. Le projet éducatif, la charte et le règlement intérieur de l'école seront donc lus et approuvés par les parents avant toute inscription définitive. L'inscription d'un enfant à l'école Montessori Saint-Louis implique l'acceptation pleine et entière de ce document.

1. LES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE

Notre école est une école associative gérée par l'Association Roannaise des Amis de Maria Montessori (ARAMM). L'école est dotée d'une direction pédagogique qui travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration de l'ARAMM. Le conseil d'administration de l'ARAMM est composé de parents bénévoles et de personnes ayant à cœur les intérêts de l'école. L'ARAMM, l'équipe éducative et les familles partagent quotidiennement des objectifs communs.

Au sein de l'École Montessori saint Louis (EMSL), l'éducation se réfère à trois principes inspirés des idées de Maria Montessori :

- tout enfant a en lui, son propre chemin à parcourir,
- l'enfant a l'esprit « absorbant » puis « raisonnant »,
- l'adulte aide le développement naturel de l'enfant. Il le mènera vers l'autonomie en respectant les caractéristiques de chaque étape de son développement.

Ces principes inspirent les objectifs de l'école:

- Permettre à l'enfant de grandir et s'épanouir

Chaque être est unique. L'enfant grandit et s'épanouit dans un climat de confiance. Il peut ainsi développer, par sa propre expérience, sa créativité et favoriser son autonomie. Étant respecté dans son unicité, il peut alors s'ouvrir aux autres.

- Entretenir la joie d'apprendre des enfants.

L'enfant éprouve de la joie à apprendre lorsque :

- il suit son intuition, son rythme, ses initiatives,
- il baigne dans une ambiance de recherche, de travail, d'efforts, de non jugement, de coopération,
- il dispose d'un matériel adapté à ses besoins.



Dans un climat de non compétition, l'enfant apprend à devenir sa propre référence. L'enfant est conforté dans sa démarche s'il trouve une même ambiance à la maison, avec ses proches.

- **Favoriser la vie de groupe comme élément de richesse.**

A partir des richesses de chacun et des relations des enfants entre eux, le groupe se construit petit à petit. La vie collective permet la découverte de la communication, de la complémentarité, des différences, de la convivialité et de la médiation lors de conflits. Ceux-ci sont abordés comme éléments enrichissants, révélateurs du fonctionnement des comportements de chacun. La pratique de la médiation lors des conflits amène la définition des limites et l'élaboration des règles de vie.

2. LES MOYENS QUE SE DONNE L'ÉCOLE POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS

1. 4 Le respect des règles de vie.

Tout ce qui précède nécessite que l'adulte et l'enfant apprennent l'écoute de soi-même, l'écoute de l'autre, l'écoute de la vie. Cette écoute rend alors possible le respect de soi, des autres, des différences, du matériel et de l'environnement.

1. 5 L'évaluation de la progression de l'enfant

L'évaluation des enfants est permanente mais ne donne lieu à aucune notation. On observe les phases de développement de l'enfant entre 3 et 6 ans.

Entre 6 et 12 ans, on évaluera les compétences acquises. En principe, il n'y a pas de travail scolaire écrit, le soir après l'école, sauf pour les enfants plus grands qui souhaitent préparer des travaux d'approfondissement ou pour les enfants qui ont besoin de consolider des acquis fragiles. Il peut y avoir des exercices de mémorisation pour les plus grands (tables, poésie, leçon de français...)

1.6 La Communication

Les parents sont invités à rester en constante communication avec l'école par un contact régulier avec l'enseignant et/ou la direction sur leur initiative. L'école fonctionne comme une grande famille au sein de laquelle seront mutuellement cultivés le respect, la charité, la compréhension et l'entraide.

1. 7 Les finances de l'école

Malgré le caractère tout à fait légal de l'enseignement dispensé, l'école ne reçoit aucune aide de l'État. L'absence de contrat d'association avec l'État nécessite de prendre en charge l'intégralité des dépenses de fonctionnement. C'est pourquoi, les parents doivent s'investir pour soutenir le fonctionnement associatif de l'école. Les frais de scolarité ne couvrent pas les frais réels. La contribution demandée aux familles s'inscrit en continuité de la volonté forte d'offrir le meilleur cadre éducatif possible cohérent avec l'éducation voulue par la famille. Le bénévolat est primordial mais il ne suffit pas. Pour équilibrer les comptes, il faut que chaque année des dons parviennent à l'école. Ces derniers peuvent être défiscalisés par les donateurs à hauteur de 66% du montant des dons versés à concurrence de 20% du revenu imposable pour les particuliers et à hauteur de 60% pour les entreprises à concurrence de 0.05% du Chiffre d'Affaires HT. Vous serez invité à participer proportionnellement à votre revenu fiscal. Pensez à demander aux parrains et marraines des



enfants, aux grands-parents, aux amis proches... Chaque don est important car mis tous ensemble, ils permettent à l'école de poursuivre son œuvre. Il n'y a pas de petit don : de 20 à 10 000€ ou plus par an, à chacun sa contribution.

Vous avez souhaité inscrire votre enfant dans notre école. Cette volonté témoigne de la confiance que vous mettez dans notre projet et dans notre équipe pédagogique pour répondre aux attentes que vous avez pour votre enfant et nous vous en remercions. Vous marquerez votre adhésion en signant la fiche du dossier d'inscription. Une famille qui ne respecterait plus ce projet pédagogique sera alertée par la direction. Le choix de la famille d'inscrire son enfant est libre et nous devons travailler en cohérence pour le bien des enfants. Ainsi sans volonté de faire évoluer sa coopération dans les délais demandés, la famille devra quitter l'école (sur décision du conseil d'administration stipulée par écrit).

3. LA MISE EN OEUVRE PÉDAGOGIQUE

Les bases de la pédagogie Maria Montessori

Maria Montessori, née en 1870, est docteur en médecine, licenciée en philosophie, psychologie et biologie. Pour elle, l'éducation doit être comprise comme une « aide à la vie » et l'école doit contribuer au développement du potentiel humain. Pour cela, elle considère l'enfant et l'Homme dans son unité physique et psychique et cette union des deux versants de la personne doit être respectée si nous voulons aider l'humanité à construire un monde meilleur.

Les enfants

L'école est le lieu d'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

- L'enfant apprend à faire seul : il affronte jour après jour, les mille difficultés de la vie quotidienne, choisit son activité, boutonne son vêtement, met ses chaussons, se lave les mains, choisit, range, cire, etc.
- L'enfant développe sa concentration, son libre choix, son autodiscipline, l'activité spontanée, grâce à la manipulation du matériel de vie pratique et de vie sensorielle.
- L'enfant développe la maîtrise des mains et de son corps.
- L'enfant est heureux d'apprendre, dans une ambiance de respect et d'écoute et aborde en manipulant du matériel et/ou par réflexion personnelle, les matières dites scolaires : lecture, écriture, mathématique, histoire, géographie, botanique, musique, peinture, anglais, etc.
- L'enfant apprend la vie en commun par la cohabitation entre grands et petits, chacun apportant au groupe la richesse de ses différences.
- L'enfant prend conscience de l'importance du repas car grandir c'est se nourrir : se prépare au repas, mange dans une ambiance calme, en respectant ce que l'on mange, en apprenant à se servir soi-même selon son besoin.
- L'enfant prend conscience du repos : la sieste est proposée à tous par principe, suivant leurs besoins et en accord avec les parents.
- L'enfant découvre, par la connaissance de la nature, le respect de la vie : jardiner, semer, arroser, regarder pousser, admirer, cueillir, goûter...
- L'enfant a confiance en lui, il devient autonome et capable d'initiatives. Il peut s'intégrer n'importe où, le respect des autres et du matériel lui donnant des clefs pour découvrir le monde et être responsable.



Les éducateurs

- Ils veillent à maintenir une ambiance sereine en accord avec le projet pédagogique de l'école.
- Ils suivent une formation permanente et se concertent régulièrement.

Le matériel pédagogique

- C'est un support.
- Il est adapté aux différents âges et aux besoins de l'enfant.
- Il est présenté progressivement, dans un ordre déterminé, en rapport avec l'évolution du travail de l'enfant.
- Qualités du matériel :
 - ◆ il est à la dimension de l'enfant,
 - ◆ il contient le contrôle de l'erreur,
 - ◆ il est beau,
 - ◆ il est ordonné, car l'ordre favorise la structuration intellectuelle, l'équilibre, l'harmonie.
 - ◆ il permet la répétition de l'exercice,
 - ◆ Tout matériel introduit dans la classe doit aller dans ce sens,
 - ◆ Dans la classe primaire, l'enfant apprend petit à petit à se détacher du matériel pour accéder à l'abstraction.

Les moyens et outils pédagogiques

Les leçons sont données individuellement ou collectivement en trois temps :

- présentation
- expérimentation
- restitution

Les apprentissages de la vie en collectivité se font grâce aux tâches collectives de la semaine (par exemple : mettre le couvert, appeler les enfants, soigner les animaux ...) et aux présentations de "grâces et courtoisie" au sein de la communauté Infantile (2/3 ans) et à la maison des enfants (3/6 ans) ou de "civilités et bonnes manières" dans la classe des 6/9 ans et 9/12 ans.

Les jeux coopératifs et collectifs familiarisent l'enfant à la vie de groupe.

Les activités spécifiques : découverte de son corps, relaxation, musique et chant, danse, activités manuelles, modelage, atelier d'expression par la peinture, aident les enfants dans la prise de conscience de leur corps et de leurs capacités.

L'apprentissage du silence, du rangement et de la propreté favorise la concentration de chacun et harmonise la vie de l'école.

Les événements traditionnels structurent l'année scolaire

- Découverte de pays à chaque période pour les plus jeunes,
- Organisation de sorties pour les plus grands,
- Fête de fin d'année.
- Journées Portes Ouvertes: elles permettent aux futurs, actuels et anciens parents d'échanger ensemble.
- Diverses animations dont les bénéfiques sont utilisés pour soutenir l'école dans sa mission, ou affectés plus particulièrement à un objectif.



Les relations entre l'enfant, la famille et les éducateurs

Une à deux rencontres annuelles avec les parents et l'enfant sont organisées. Des bulletins d'évaluation personnels permettent aux enfants et aux adultes de situer les apprentissages acquis, ceux en cours, ceux à découvrir en principe à chaque semestre.

Toutes les personnes qui s'occupent des enfants apportent leur appréciation sur un bilan écrit. Il n'y a pas de notes, le bilan indique ce qui est acquis et ce qui ne l'est pas. Le bilan porte aussi sur les différents aspects du comportement de l'enfant. Ce bilan est partagé lors d'un entretien avec l'éducatrice, l'assistante, les parents et l'enfant. Chacun peut échanger sur l'évolution de la période. Il se termine avec les objectifs de la période suivante.

Transparent Classroom permet le suivi des activités et acquisitions de manière hebdomadaire. Pour les enfants de la communauté enfantine (2-3 ans), nous proposons une rencontre en début de parcours pour prendre le relais dans de bonnes conditions et une rencontre avant la proposition de passage dans l'ambiance des 3-6 ans.